

## **L'approche de l'excuse dans les manuels de FLE publiés en Roumanie**

Alina IFTIME<sup>1</sup>

### **1. Introduction**

Pour atteindre l'un des objectifs principaux de l'apprentissage des langues étrangères, à savoir la communication adéquate dans des situations de communication véritables, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (ci-après CECRL) insiste sur la nécessité que l'apprenant arrive à maîtriser des compétences linguistiques (lexicale, grammaticale, sémantique, phonologique, orthographique, orthoépique) – pour créer des phrases, pour prononcer correctement ; des compétences sociolinguistiques (marqueurs des relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, différences de registre, dialecte et accent) – pour faire fonctionner la langue dans sa dimension sociale, pour éviter les confusions et les malentendus qui risquent d'être pris pour de l'impolitesse par l'interlocuteur ; des compétences pragmatiques (compétence discursive et compétence fonctionnelle) – pour employer les expressions appropriées dans les contextes donnés (CECRL, 2001 : 86-101).

L'objectif de cette étude est de voir dans quelle mesure les manuels de français langue étrangère (ci-après FLE) élaborés en Roumanie prennent en considération les différents aspects de la compétence communicative dans l'enseignement-apprentissage de l'acte de langage s'excuser / répondre à des excuses. Nous avons opté pour cet acte, étant consciente du rôle des actes de parole expressifs dans la dynamique des relations interhumaines.

### ***Méthodologie de recherche***

La perspective descriptive et surtout analytique que nous voulons adopter peut se concrétiser à partir du corpus extrait des 6 manuels de FLE L1 et 11 manuels de FLE L2 (énumérés en bibliographie), choisis comme

---

<sup>1</sup> Université de Bucarest, Roumanie.

manuels de FLE dans le catalogue des manuels en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020, mis à disposition par le Ministère de l'Éducation Nationale en Roumanie au début de chaque année scolaire. Nous avons limité notre recherche à 17 manuels, en considérant que l'essentiel ne se trouve pas dans la quantité des réalisations de l'acte de langage s'excuser / répondre à des excuses inventoriées, mais plutôt dans leur représentativité.

Pour recueillir nos exemples, nous avons donc fait appel à une série de manuels de FLE actuellement en usage dans le système d'enseignement en Roumanie, en les rapportant aux prescriptions du Niveau-seuil pour ce même acte de langage. Le Niveau-seuil de compétence linguistique est un ouvrage conçu comme « l'énoncé des connaissances et aptitudes qu'un apprenant doit acquérir pour pouvoir s'affirmer de manière simple mais efficace en tant qu'individu dans un environnement étranger » (Coste *et al.*, 1976 : iii), qui contient une section sur les actes de parole et leurs réalisations possibles en français.

## **2. La compétence pragmatique**

La compétence pragmatique recouvre « l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels. Elle renvoie également à la maîtrise du discours, à sa cohésion et à sa cohérence, au repérage des types et genres textuels, des effets d'ironie, de parodie » (CECRL, 2001 : 18).

L'acquisition de la compétence pragmatique par les apprenants est un objectif primordial dans le système d'enseignement roumain, vu qu'à l'examen de baccalauréat, les candidats sont évalués pour leurs compétences de « production de messages oraux ou écrits adaptés à différents contextes de communication / charges de travail variées ; interaction dans la communication orale ou écrite ; transfert et médiation de messages oraux ou écrits dans diverses situations de communication » (Programa bacalaureat, 2011 : 2) en liaison étroite avec les niveaux des compétences du CECRL. Ce CECRL a été élaboré pour fournir une base commune pour l'enseignement des langues et « pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'exams, de manuels, etc. en Europe » (CECRL, 2001 : 9) et dans ce document de réflexion, la compétence pragmatique occupe une place tout à fait spéciale.

Selon les notes de présentation des programmes scolaires pour le

français en Roumanie, dans la conception de ceux-ci on a pris comme repère le CECRL, en suivant les échelles des niveaux de compétences et en adaptant aussi les autres recommandations qui y sont fournies. Les manuels scolaires de FLE sont réalisés conformément aux programmes scolaires qui reposent sur le CECRL où on met l'accent sur l'enseignement-apprentissage de la compétence communicative en langue étrangère (CECRL, 2001 : 17). Les manuels scolaires occupent une place fondamentale dans le système d'enseignement roumain et pour cette raison nous considérons qu'ils devraient offrir aux enseignants et aux apprenants les possibilités les plus profitables pour acquérir et mettre en pratique les compétences énumérées dans le CECRL. Tandis que traditionnellement, on accordait une place privilégiée à l'apprentissage des compétences linguistiques, dans les manuels de FLE, on aborde aussi actuellement des sujets pragmatiques.

### 3. La notion d'acte de langage

Les actes de langage, l'objet d'étude de la pragmatique, sont de plus en plus inclus dans les contenus des manuels scolaires de FLE, les approches communicatives étant à la fois un parcours sine qua non de l'apprentissage des langues étrangères.

L'acte de langage est une unité minimale de communication à fonction descriptive, transformée par la didactique en unité d'enseignement. On utilise les actes de langage pour diviser la matière à enseigner et « on dresse des inventaires de formulation dans lesquelles un acte [...] donne lieu à un éventail des réalisations potentielles » (Peytard, Moirand, 1992 : 48).

Bien qu'il y ait d'autres chercheurs qui ont contribué à l'étude des actes de langage tels que Recanati ou Fraser, nous nous sommes arrêtée aux philosophes linguistes John Langshaw Austin et John Rogers Searle parce que nous pensons qu'ils offrent deux taxonomies importantes des actes de langage, typologies qui ont considérablement influencé la didactique du FLE.

John Langshaw Austin, l'un des penseurs les plus importants de la philosophie anglo-saxonne, qui pose la communication au centre de ses intérêts, contestant la distinction constatif / performatif, trace sa théorie des actes de langage autour des notions : acte locutoire, acte illocutoire et acte perlocutoire.

L'acte locutoire (l'acte de dire quelque chose) est composé de : l'acte phonétique (la simple production de sons), l'acte phatique (la production de vocables ou mots), l'acte rhétique (employer ces vocables dans un sens et

avec une référence) (Austin, 1970 : 109-110).

Pour Austin (1970 : 153-154), l'acte illocutoire (l'acte que l'on accomplit en disant quelque chose) est d'un usage conventionnel, la force illocutoire d'un énoncé étant donnée par les systèmes de conventions qui régissent une société. Austin propose cinq catégories d'actes illocutoires : les « verdictifs » (porter un jugement), les « exercitifs » (exprimer une décision en faveur ou contre une action), les « promissifs » (l'engagement de l'énonciateur à une action, mais aussi manifestation d'intention), les « comportatifs » (ont trait au comportement social), les « expositifs » (l'explication d'une façon de voir les choses).

L'acte perlocutoire (l'acte que l'on accomplit par le fait de dire quelque chose) se rapporte à l'effet produit par l'acte illocutoire sur son destinataire.

La théorie des actes de langage proposée par John Rogers Searle prend en compte les intentions du sujet parlant. Selon Searle, une théorie du langage est inséparable d'une théorie de l'action. En énonçant une phrase, le locuteur réalise trois types d'actes : l'acte d'énonciation (énoncer des mots, des phrases), l'acte propositionnel (l'expression d'un contenu appelé propositionnel), l'acte illocutoire (acte accompli en disant quelque chose).

Searle a réparti les actes illocutoires dans les 5 catégories suivantes : les « assertifs » (le locuteur s'engage sur la vérité du contenu exprimé), les « directifs » (le locuteur cherche à faire faire quelque chose par l'interlocuteur), les « promissifs » (le locuteur s'oblige lui-même à accomplir un acte ou à adopter une certaine conduite), les « expressifs » (le but du locuteur est de manifester son état psychologique par rapport au contenu exprimé par la phrase), les « déclaratifs » (les phrases qui, par le fait d'être prononcées, provoquent la vérité du contenu qu'elles expriment en se référant à une institution extra-linguistique et en impliquant des statuts respectifs bien spécifiques pour le locuteur et l'interlocuteur) (Bracops, 2006 : 52-53).

#### **4. L'acte de langage s'excuser**

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 124) offre la définition suivante pour l'acte de l'excuse : « acte par lequel un locuteur essaie d'obtenir de son destinataire qu'il lui octroie le pardon pour une offense dont il est à quelque titre responsable à son égard ».

Dans la typologie de Searle, l'acte de l'excuse est assimilé à la classe des « expressifs », tandis qu'Austin range l'excuse dans la catégorie

des « comportatifs ». Kerbrat-Orecchioni apprécie que Austin soit mieux avisé que Searle, par l'intégration de cet acte dans la classe des « comportatifs », ne confondant pas cet acte rituel avec la simple description d'un sentiment, « confusion qui occulte le fait qu'ils visent d'abord et avant tout à modifier l'état de la relation interpersonnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 124).

Pour Searle (1972 : 109), il y a une similitude totale entre l'excuse et l'expression d'un sentiment de repentance, c'est-à-dire entre « Je m'excuse pour X / Excusez-moi pour X. » et « Je suis désolé pour X. » Bien que « Je suis désolé pour X » puisse équivaloir à une excuse, il faut tenir compte des conditions d'emploi puisqu'on peut manifester sa désolation sans s'excuser.

À travers les actes « expressifs » ou « comportatifs », l'interlocuteur exprime son attitude vis-à-vis du comportement des autres ou des événements qui le concernent. Cette classe d'actes de langage contribue de manière cruciale à la dynamique des relations interhumaines, reflétant l'existence d'un côté affectif et attitudinal de la communication. Le but illocutoire des actes de parole de la catégorie des expressifs est d'exprimer un état psychologique, de ce fait provenant leur participation à la réalisation de la communication affective.

Une autre particularité importante des actes de parole « expressifs » est le caractère hétérogène à l'intérieur de la classe. Saisis comme des actes de langage par lesquels on exprime une large gamme d'attitudes (joie, enthousiasme, admiration, gratitude, félicitation, excuse, insulte, vœux, compassion, etc.) déterminées par une propriété ou une action de l'émetteur ou du récepteur, les actes « expressifs » sont de plusieurs types, l'un des sous-types étant l'acte de langage s'excuser, que nous analyserons dans ce qui suit.

L'excuse est un acte de parole de la classe des « expressifs », à travers laquelle l'émetteur exprime son regret par rapport à ce qui s'est passé, en assumant directement ou indirectement une responsabilité à cet égard. L'excuse est considérée comme un acte de réparation de type FFA<sup>2</sup>, valorisant pour le destinataire et qui est interprété comme une réaction à un FTA précédent de l'émetteur.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons extrait les réalisations linguistiques pour l'acte s'excuser / répondre à des excuses, du *Niveau-seuil*, un outil pour la mise en œuvre d'enseignements « fonctionnels » afin de

---

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni (2005 : 134) fait la distinction entre les concepts FFA (« face flattering acts ») et FTA (« face threatening acts »).

satisfaire les besoins de communication spécifiques de publics spécifiques.

I.4.3. s'excuser (p. 117)	I.3.3. excuser, pardonner (p. 115)	I.3.5. désapprouver, reprocher, protester (pp. 115 - 116)
<p>Je vous présente mes excuses.            Je m'excuse.            Je suis impardonnable.            Je ne l'ai pas fait exprès.            J'ai fait cela sans penser à mal.            J'ai fait cela sans mauvaises intentions.            + Je ne voulais pas vous (... vexer, blesser, ennuyer, faire de la peine...) (cf. 0.2.3. – faire éprouver un sentiment)            J'ai cru bien faire.            + Je regrette.            + Je suis (sincèrement, vraiment) désolé.            Je ne le ferai plus. Je ne recommencerais pas. (cf. 1.5.2. – promettre) (cf. 1.9.7.3. – demander de pardonner)            DR : Il lui a présenté ses excuses.            Il s'est excusé.</p>	<p>Je t'excuse.            Je te pardonne.            + Il n'y a pas de mal.            + Je vous en prie.            Ça ne fait rien.            Ce n'est rien.            Ne t'inquiète pas.            Ne t'en fais pas.            Ne te fais pas de souci.            Je ne vous en veux pas.            Je ne vous en tiendrai pas risquer. (Allez,) je ne suis pas rancunier.            Oublions (tout) cela.            + N'en parlons plus.            N'y pensons plus.            Je vous comprends.            Ce n'est pas (vraiment) (de) votre faute.            Il n'y a pas de quoi en faire un drame.            Je passe l'éponge.            Ça va pour cette fois (mais ne recommence pas).            DR : Il l'a (excusé, pardonné).</p>	<p>Je ne vous approuve pas.            Je vous désapprouve.            Je proteste.            Je vous reproche d'avoir fait cela.            Je ne suis pas d'accord.            Je n'aurais pas fait cela comme ça.            Tu n'aurais pas dû.            Il ne fallait pas.            Je me demande comment tu as pu (...).            Comment as-tu pu oser faire cela ?            Comment oses-tu (...) ?            Tu es impardonnable.            + C'est inadmissible.            + C'est scandaleux.            Je n'admets pas ce genre de (... plaisanterie).            Je n'admets pas que tu fasses cela.            Je ne supporte pas de telles (... accusations).            J'exige des excuses. (cf. I.9.7.1. – demander de demander pardon)            Ne vous gênez pas! (ironie)            + C'est bientôt fini ? (Int.)            Tu vois comment tu es!            + Assez !            + Ça suffit !            + J'en ai marre ! (Fam.) (cf. I.11.7.13.)            Ça alors ! (Int.) (Fam.)            Non, mais, (dites-donc) ! (Int.) (Fam.)</p>

		<p>Quoi ? (Int.) (Fam.)          Ah non ! (Int.) (Fam.)          (Non mais) ça va pas (non) ?          (Int.) (Fam.)          DR : Il l'a désapprouvé.          Il lui a reproché de (...).          Il lui a fait des reproches.          Il a protesté.</p>
demander de pardonner (p. 136)		rancune, ressentiment (p. 153)
<p>+ Je vous demande pardon.          + Pardon.          Pardonnez-moi.          Veuillez m'excuser.          + Excusez-moi.          Il ne faut pas m'en vouloir.          Ne m'en veuillez pas.          DR : Il lui a demandé (pardon, de l'excuser).</p>		<p>+ J'en veux à Paul de m'avoir fait ça.          J'ai de la rancune envers Paul.          J'ai du ressentiment envers Paul.          Je ne suis pas près d'oublier ça.          Je ne suis pas près d'avalier ça.          (Fam.)          + Je m'en souviendrai.          + Je ne suis pas près de lui pardonner.          Tu ne perds rien pour attendre.          Je t'aurai (au tournant).          Salaud ! (Fam.)          Quel salaud ! (Fam.)          Ah ! le salaud ! (Fam.)</p>

## 5. Aspects de l'enseignement-apprentissage de l'excuse

Dans les manuels de FLE, les actes de langage sont envisagés « dans le cadre des situations de communications plus ou moins stéréotypées, leurs différentes possibilités de réalisation linguistique étant mises en relation avec les particularités du contexte et la nature des rôles sociaux tenus par les locuteurs » (Măluțan, 2011 : 190-191).

L'excuse est un acte de nature « rituelle », dévolu à l'exercice de la politesse, l'un des plus utilisés dans toutes sortes de situations communicatives. Des 4 manuels de FLE pour la Vème analysés, seulement 3 manuels donnent l'expression « excusez-moi », comme marque de politesse en français, utilisée dans des dialogues comme introducteur pour faire une demande polie, il n'y a pas d'autre remarque sur l'excuse à ce niveau.

Les actes de langage ne sont pas des entités isolées, ils s'inscrivent dans des échanges. Dans cette perspective, on retrouve aussi dans les manuels l'acte de l'excuse intégré dans des dialogues, dans lesquels le rituel est déclenché par un événement préalable :

« – Merci, Paul, et excuse-moi de t'avoir dérangé. » (manuel pour la VIème, Cavallioti : 66)

« – C'est une erreur. – Excusez-moi, Monsieur. » (manuel pour la VIIème, Cavallioti : 34), « – Excuse-moi d'appeler si tôt. » (manuel pour la VIIIème, Cavallioti : 40)

« Je m'excuse d'arriver en retard. » (manuel pour la IXème, Corint, L2 : 105).

Mais il y a aussi des situations où il arrive que l'ordre des deux composantes s'inverse, l'excuse devant l'offense et l'annonçant en même temps :

« – Excusez-moi, je dérange ! » (manuel pour la IXème, Corint, L1 : 105),

ou plus elliptiquement on retrouve plusieurs fois mentionné seulement « Pardon. », ce que Kerbrat-Orecchioni (2005 : 128) explique comme une requête indirecte : « condition voulant que pour que l'excuse soit justifiée, il faut que se réalise une offense, pour que je puisse m'excuser de façon légitime, encore faut-il que je commette l'offense de vous déranger ».

En observant les situations où l'on s'excuse, on peut se rendre compte de ce qu'une société considère comme étant une offense. Les dialogues où les excuses apparaissent le plus souvent dans les manuels analysés se réalisent au téléphone, l'excuse produite par l'appelant étant notamment présente dans la séquence d'ouverture ou de clôture.

« – Allô ! C'est toi, Sophie...c'est Monique à l'appareil ! Ah ! Mon Dieu ! Je t'ai réveillé...excuse-moi d'appeler si tôt ! – Bon, ça va, ce n'est pas grave... mais qu'est-ce qui se passe ? » (manuel pour la VIIIème, Cavallioti : 40)

« – Merci, Paul, et excuse-moi de t'avoir dérangé. – Ça va, ça va... » (manuel pour la VIème, Cavallioti : 66).

Kerbrat-Orecchioni (2005 : 125) soutient que dans la société française, « on considère l'appel téléphonique un FTA pour le territoire de l'appelé (d'où l'excuse) ».

En analysant les contextes dans lesquels apparaissent les actes de langage expressifs, deux modalités de réalisation ont été définies par les théoriciens, à savoir : une manière directe ou explicite (considérée comme prototypique), par laquelle l'interlocuteur exprime clairement et directement son attitude ou ses sentiments envers l'interlocuteur, et une manière indirecte ou implicite (considérée comme non prototypique), obtenue par des mécanismes spécifiques à l'indirection. La construction indirecte est souvent obtenue en réalisant l'acte de langage désiré par l'intermédiaire d'un autre acte, ce qui signifie que la force illocutoire d'un certain acte de langage peut aussi s'exprimer par la manipulation de structures linguistiques non spécifiques à l'acte respectif. Les actes de langage indirects se différencient de ceux faits de manière directe par la capacité de réduire l'obligation de l'interlocuteur à un certain type de réaction. En général, le choix des moyens indirects de réaliser des actes de langage peut être lié à l'approche de l'émetteur d'un comportement stratégique en interaction, pour assurer l'atteinte de certains objectifs de communication.

Les réalisations directes et indirectes sont possibles dans le cas des excuses, mais dans les manuels scolaires étudiés on insiste seulement sur le premier type, dont la structure linguistique stéréotypée en quelque sorte contient un verbe prototypique à l'indicatif présent ou impératif et la référence à la blessure : « Je vous présente mes excuses. Je m'excuse. Excusez-moi. » Donc, le plus souvent, dans les manuels scolaires investigués, l'excuse prend la forme d'une demande explicite de pardon, réalisée par une expression performative : « Je vous présente toutes mes excuses. Je vous prie de m'excuser. » (manuel pour la VIIème, Cavallioti, L2 : 83), « Je vous prie d'accepter mes excuses. » (manuel pour la IXème, Corint, L1 : 105), par des variantes elliptiques fréquentes : « Pardon. Mes excuses. », par des énoncés à l'impératif : « Excusez-moi ! » (manuel pour la VIIème, Cavallioti, L2 : 83), « Pardonnez-moi ! » (manuel pour la IXème, Corint, L2 : 105), « Veuillez accepter mes excuses. » (manuel pour la IXème, Corint, L1 : 105).

La structure linguistique des excuses indirectes garde les éléments qui renvoient à l'offense, alors que les verbes performatifs spécifiques sont supprimés, et pour décoder la force illocutoire on fait appel à des étapes inférentielles assumées par le destinataire. Nous illustrons un tel acte d'excuse implicite, par des exemples du *Niveau-seuil*, ces occurrences manquant dans les manuels analysés : « Je ne voulais pas vous (... vexer, blesser, ennuyer, faire de la peine...). J'ai cru bien faire. Je ne le ferai plus. Je ne recommencerai pas. » (demande de pardonner et promesse).

Dans les manuels scolaires, l'acte de l'excuse est formulé indirectement par la description d'un état d'âme approprié : « Je suis désolé. Je regrette. » Cette formule performative a la valeur d'une excuse lorsqu'elle est prononcée par quelqu'un qui est responsable de la situation qu'il déplore. Comme affirme Kerbrat-Orecchioni (2005 : 123), « cette formule est polysémique, exprimant soit un repentir (en cas de responsabilité du locuteur), soit une simple commisération emphatique (en cas de non-responsabilité de ce même locuteur) ».

Le plus souvent, dans les manuels dédiés aux apprenants en A2 et B1, la justification de l'offense est exprimée, c'est-à-dire qu'on énonce les raisons pour lesquelles on a commis l'offense, ce qui traduit implicitement l'idée de s'excuser pour une offense faite indépendamment de sa volonté : « Je ne l'ai pas fait exprès. »

Pour les réalisations indirectes ou implicites de l'excuse, Kerbrat-Orecchioni (2005 : 129) mentionne aussi la reconnaissance de la faute : « reconnaître le délit que l'on a commis ("Je suis en retard !"), c'est plus implicitement encore en demander le pardon », mais ce type de réalisations n'est pas illustré dans les manuels.

Tout comme le remarque Austin (1970 : 161), on relève un rapport évident entre ces verbes et, d'une part, l'affirmation ou la description de nos sentiments et, d'autre part, leur expression (au sens où nous leur donnons libre cours). Pour la présentation des excuses dans les manuels nous avons rencontré massivement le verbe *s'excuser*. Donc, cet acte peut se formuler de manière discrète, mais il peut aussi se réaliser de manière intensive, par un cumul de procédés, le plus souvent accompagnés par l'adoucisseur rituel « s'il vous plaît » : « Excusez-moi, c'est une erreur de ma part. »

L'excuse appelle souvent une réaction, cet acte constituant le noyau d'une séquence constituée de trois éléments, conformément au schéma de Kerbrat-Orecchini (2005 : 128) :

offense (produite par A) – excuse (< A) – réaction à l'excuse (< B)

La réaction peut être négative ou positive, mais cette distinction ne repose pas totalement sur la structure grammaticale de l'enchaînement. Par exemple, un enchaînement négatif, contestataire, nie l'existence préalable d'une offense : « – Excusez-moi. – Ce n'est pas votre faute. » Dans les manuels scolaires, les auteurs éprouvent de la réticence à donner de vraies réactions négatives par lesquelles on refuse d'accepter l'excuse. Ce n'est ni

pour montrer le caractère irréparable de l'offense, ni pour montrer le caractère inutile de l'excuse.

La réaction positive, par laquelle l'offensé fait savoir à l'offenseur qu'il considère comme réparé le dommage auquel il a été soumis, est largement adoptée par les auteurs des manuels (« Vous êtes tout pardonné. ») qui, en plus, laissent voir leur préférence pour la minimalisation de l'offense, ne la niant, mais la reconnaissant et l'effaçant : « Ce n'est pas grave. Ce n'est rien. Il n'y a pas de mal. Ce n'est pas votre faute. » (manuel pour la IXème, Corint, L1 : 105).

En reprenant les remarques de Kerbrat-Orecchioni (2005 : 135), on peut affirmer que l'acceptation de l'excuse restaure l'équilibre rituel : l'offenseur voit réussir son acte de langage, l'offensé a obtenu la réparation et, en plus, s'est montré généreux, tandis que le refus de pardon constitue pour l'offenseur une grave offense.

Comme le soutient Austin, en répondant affirmativement aux excuses, il se crée un rapport étroit entre l'acte de « demander des excuses » et les « promissifs » : « approuver quelqu'un c'est à la fois réagir à un comportement et s'engager à une certaine conduite » (Austin, 1970 : 161), mais aussi avec les « exercitifs » : « approuver peut équivaloir à exercer un pouvoir et à réagir devant un comportement » (Austin, 1970 : 161). Pour voir la relation aux « promissifs », dans le manuel pour la VIIème, L2, Cavallioti, les auteurs proposent l'énoncé : « Cela ne va pas se répéter. »

Une excuse peut « réussir » si elle fait suite à une offense, commise par celui qui s'excuse à l'encontre du destinataire de l'énoncé réparateur ; contre-exemples fournis par les manuels : « – Ce n'est pas de ta faute. » (manuel pour la VIIIème, Cavallioti : 83), « – Ce n'est pas votre faute. » (manuel pour la IXème, Corint, L1 : 105).

## **6. Conclusions**

En ce qui concerne l'enseignement de l'oral de la communication à des débutants, l'échange entre deux interlocuteurs est largement privilégié dans des dialogues forgés. Et en plus, comme l'observe Daniel Coste (1980 : 245), « l'accent est généralement mis sur la production de l'acte (de l'intention de communication vers les formes linguistiques), dans une perspective onomasiologique ».

L'excuse, comprise comme un acte de langage de réparation, qui est valorisant pour le destinataire, a le rôle de compenser le préjudice d'un acte de parole menaçant antérieurement ou d'une action négative sur l'interlocuteur, et

cet acte de langage doit être enseigné-appris dans sa réalisation directe et indirecte à la fois. Les actes expressifs indirects, dont l'excuse, exigent la compétence communicative des participants à l'interaction, puisque l'interprétation correcte des réalisations indirectes implique la connaissance et l'application de mécanismes spécifiques de décodage des énoncés. La réussite des actes expressifs, notamment ceux implicites, est assurée par le partage réciproque des interlocuteurs d'un fonds commun de connaissances linguistiques et extralinguistiques, et par l'acceptation par ceux-ci des normes régies par le principe de coopération en communication.

## Bibliographie

### Corpus

- Belabed, Gina, Dobre, Claudia, Ionescu, Diana, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a V-a, București, Booklet, 2017.
- Fărcășanu, Ion, Lepădatu, Angela-Gabriela, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a V-a, București, CD Press, 2017.
- Groza, D., Balebed, G., Dobre, C., Ionescu, D., *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a IX-a, București, Corint, 2004.
- Groza, D., Belabed, G., Dobre, C., Ionescu, D., *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a X-a, București, Corint, 2005.
- Groza, D., Belabed, G., Dobre, C., Ionescu, D., *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a XI-a, București, Corint, 2006.
- Groza, Doina, Belabed, Gina, Dobre, Claudia, Ionescu, Diana, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a XII-a, București, Corint, 2007.
- Groza, Doina, Nasta, Dan Ion, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a V-a, București, Corint, 2017.
- Nasta, Dan Ion, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a X-a, București, Corint, 2005.
- Nasta, Dan Ion, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a XI-a, București, Corint, 2006.
- Nasta, Dan Ion, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a XII-a, București, Corint, 2006.
- Nasta, Dan Ion, Sima, Marioara, Știube, Tereza Lili, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a IX-a, București, Corint, 2004.
- Popa, Mariana, Popa, Monica Anca, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a VI-a, București, Humanitas Educational, 2000.

- Popa, Mariana, Popa, Monica Anca, *Limba franceză (L1)*, manual pentru clasa a VII-a, București, Humanitas Educational, 2006.
- Popa, Mariana, Slăvescu, Micaela, Soare, Angela, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a VIII-a, București, Cavallioti, 2015.
- Slăvescu, Micaela, Soare, Angela, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a VI-a, București, Cavallioti, 2015.
- Slăvescu, Micaela, Soare, Angela, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a VII-a, București, Cavallioti, 2015.
- Vlad, Elena Raisa, Vișan, Mariana, *Limba franceză (L2)*, manual pentru clasa a V-a, București, Litera, 2017.

### **Ouvrages consultés**

- Austin, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- Bracops, Martine, *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*, 2001, [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_fr.pdf) (consulté le 20/04/2020).
- Coste, Daniel, « Analyse de discours et pragmatique de la parole dans quelques usages d'une didactique des langues », *Applied Linguistics*, 1 / 3, 1980, p. 244–252.
- Coste, Daniel, Courtilion, Janine, Ferenczi, Victor, Martins-Baltar, Michel, Papo, Eliane et Roulet, Eddy, *Un niveau-seuil*, Conseil de l'Europe / Hatier, Projet Langues Vivantes, 1976.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Măluțan, Cristina, « Actes de parole dans une méthode d'apprentissage du français langue étrangère », *Studia UBB Philologia*, LVI / 2, 2011, p. 184-192, <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A15617/pdf> (consulté le 22/04/2020)
- Ministerul Educației Naționale, Centrul Național de Evaluare și Examinare, *Catalogul manualelor școlare valabile în învățământul preuniversitar, an școlar 2017-2018*, 2017, <http://www.edu.ro/manuale-scolare> (consulté le 10/04/2020)
- Peytard, Jeal, Moirand, Sophie, *Discours et enseignement du français. Les lieux d'une rencontre*, Paris, Hachette FLE, 1992.
- Searle, John Rogers, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.